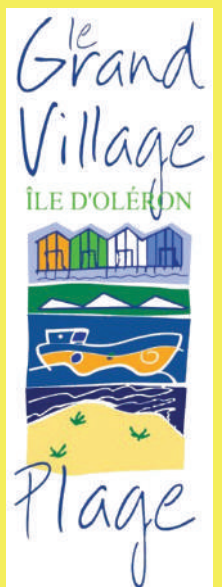


GRANDESEL



BULLETIN
MUNICIPAL

07/2026





CAMPING LE MAINE ★★★★★
Respirez l'Île d'Oléron

OUVERT DE FÉVRIER À NOVEMBRE
OUVERTURE SPÉCIALE FÊTE DU MIMOSA

Entre forêt et océan...
À deux pas de la plage de Vert-Bois, le Camping Le Maine vous accueille dans un cadre naturel préservé où calme, détente et convivialité rythment vos vacances.
Amateurs de surf, de balades à vélo ou simplement en quête de ressourcement, profitez d'un séjour au cœur de la nature oléronnaise.

UN EMPLACEMENT IDÉAL
 Plage de Vert-Bois à proximité
 Spot de surf réputé
 Accès direct aux pistes cyclables
 Environnement calme et arboré

HÉBERGEMENTS & EMPLACEMENTS
Pour tous les styles de vacances !
 Emplacements pour tentes, caravanes, vans et camping-cars
 Mobil-homes tout confort
 Tentes sur pilotis
 Cabanes nature
 Tiny House

DES SERVICES PENSÉS POUR TOUTE LA FAMILLE
 Sanitaires chauffés
 Wi-Fi gratuit
 Bornes électriques
 Animations et spectacles
 Séances de yoga
 Jeux d'eau et aire de jeux
 Salle de jeux
 Fitness extérieur
 Boulodrome

*À la nuitée, le temps d'un week-end ou pour de longues vacances...
LE CAMPING LE MAINE VOUS ACCUEILLE DE FÉVRIER À NOVEMBRE, avec une ouverture spéciale pendant la Fête du Mimosa.*

Ici, on prend le temps de se retrouver !

CAMPING LE MAINE ★★★★★
24 route du Maine
17370 LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
05 46 75 42 76
contact@campinglemaine-oleron.com
www.campinglemaine-oleron.com

SUIVEZ-NOUS !
f i

Merci aux annonceurs pour leur soutien !



TRAVAUX AGRICOLES & FORESTIERS
TERRASSEMENT - ELAGAGE - TRAVAUX DE MARAIS

La terre, notre Métier !

S.T.A.F. BRIDIER

13 C, Chemin du Pré Landais "TRILLOU"
17370 LE GRAND VILLAGE PLAGE

ESTEBAN ☎ 06 35 25 89 44
VINCENT ☎ 07 89 54 30 60
STÉPHANE ☎ 06 08 62 20 72

✉ contact@stafbridier.com

Vie municipale

Budget communal	4
Fortes chaleurs : les risques	5
Sécurité routière - Nuisances sonores	6
Plage : les bons usages	7
Travaux centre-bourg & PLU	8

Vie communautaire

Viaduc : droit départemental de passage	9
Écomusée des Salines	10
Maison Éco-paysanne	11

Vie culturelle

École des dunes	12
Les Écoliers du Bout de l'Île	13
Concerts Maison Paysanne - Bibliothèque	14
Jazz Festival	15
Commémorations	16

Vie associative et animations

Foyer rural	17
Club de l'Amitié - Déjhouqués	18
Défi pour Elles	19
Atalante - ACCA - ATELEC	20
Grand-Village en Fête	21
Retour en images	22
Animations estivales	23

Santé & Social

Nos amis les animaux	24
Vigilance et solidarité	25

Parole aux groupes municipaux

Majorité - Opposition	26
-----------------------	----

Informations utiles

État civil - Contacts mairie & services	27
Nouveaux commerçants	27





Chères Grand-Villageoises, chers Grand-Villageois,

C'est avec émotion, humilité et détermination que je m'adresse à vous pour la première fois dans les pages de notre bulletin municipal, Le Grain de Sel, en tant que maire de Grand-Village-Plage.

Nouvellement élue, j'ai pleinement conscience de la confiance qui m'a été accordée et de la responsabilité qui m'incombe désormais.

Être la première femme maire de notre commune est un honneur particulier, mais c'est avant tout au service de toutes et de tous que je souhaite inscrire mon engagement.

Cette fonction, je l'aborde avec sérieux, proximité et volonté d'agir concrètement pour notre village.

Le Grand-Village-Plage est une commune à laquelle nous sommes profondément attachés : par son cadre de vie, son identité, son histoire, son littoral, mais aussi par la richesse de celles et ceux qui y vivent, y travaillent, s'y investissent ou y séjournent. Préserver cet équilibre tout en accompagnant les évolutions nécessaires sera l'un des fils conducteurs de notre action municipale.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous aurons à cœur de travailler dans un esprit d'écoute, de transparence et de dialogue. Les défis sont nombreux : qualité de vie, environnement, services de proximité, lien social, vie associative, gestion raisonnée de nos ressources, attractivité de notre commune. Ils devront être abordés avec méthode, pragmatisme et sens de l'intérêt général.

Je souhaite que ce bulletin municipal demeure un lien privilégié entre la mairie et les habitants. Il doit permettre de vous informer, de valoriser les initiatives locales, de rendre compte de l'action municipale et de faire vivre l'esprit de notre commune.

Je tiens enfin à remercier toutes celles et ceux qui font vivre Grand-Village-Plage au quotidien : les agents municipaux, les associations, les commerçants, les bénévoles, les élus, les habitants engagés. **C'est ensemble que nous continuerons à faire de notre village un lieu accueillant, vivant et solidaire.**

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du Grain de Sel.

Chantal Chartier
Maire de Le Grand-Village-Plage

FOCUS

Newsletter :

Ne manquez rien de la vie de votre commune ! Inscrivez-vous à la newsletter Le Trait d'Union et recevez, tous les deux mois, les actualités, les informations utiles et l'agenda des événements.

Inscrivez-vous sur le site internet ou la page Facebook de la commune.



IntraMuros :

Pour être tenu informé de tout ce qui se passe sur notre commune (*vie pratique, informations administratives, animations, réunions publiques*), n'hésitez pas à :

- consulter le **site internet** de la commune, www.legrandvillageplage.fr
- télécharger l'application « **IntraMuros** ». Il vous suffit de scanner le QR-Code ci-contre.

Le budget de la commune a été voté le 3 mars par le conseil municipal.

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,32 %

Taxe foncière bâti : 47,79 %

Taxe foncière non bâti : 56,27 %

Aucune augmentation de taux pour l'exercice 2026.

Pour rappel, en contrepartie de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune se voit transférer depuis 2021 la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

En 2026, les bases d'imposition établies par les services fiscaux subissent une hausse de 0,8 % liée à l'inflation.

Dotations de l'État en hausse : 202 915,00 €

Aucune augmentation de la part communale depuis 2012

Dépenses			Recettes				
Fonctionnement	Chap	Libellé	Budget 2026	Chap	Libellé	Budget 2026	
	11	Charges à caractères général	552 805,82 €	70	Produits des services, domaines et ventes diverses	110 400,00 €	
	12	Charges de Personnel et frais assimilés	822 700,00 €	73	Impôts et taxes	1 242 200,00 €	
	14	Atténuations de produits	140 583,00 €	74	Dotations, subventions et participations	238 030,00 €	
	65	Autres charges de gestion courante	607 863,88 €	75	Autres produits de gestion courante	310 000,00 €	
	66	Charges financières	22 396,41 €	76	Produits financiers	30,00 €	
	67	Charges exceptionnelles	0,00 €	13	Atténuations de charges	3 500,00 €	
	68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 600,00 €	2	Excédent de fonctionnement reporté	679 149,60 €	
	23	Virement à la section d'investissement	380 854,50 €				
42	Op° d'ordre de transfert entre section	55 111,99 €	42	Op° d'ordre de transfert entre section	606,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			2 583 915,60 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			2 583 915,60 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Investissement		Opérations d'équipement	962 000,00 €	1	Excédent d'investissement reporté	154 501,65 €	
	20	Immobilisations incorporelles	3 545,00 €	24	Produits de cessions d'immobilisations	0,00 €	
	204	Subvention d'équipement versées	757,16 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	46 000,00 €	
	21	Immobilisations corporelles	226 236,99 €	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	504 269,18 €	
	23	Immobilisations en cours	0,00 €	13	Subvention d'investissement reçues	1 298,00 €	
		Reste à réaliser	725 092,44 €		Reste à réaliser	66 321,60 €	
	10	Dotations, fonds divers	534,90 €	16	Emprunts	800 000,00 €	
	OPERATIONS FINANCIERES			165	Dépôts et cautionnement reçus	0,00 €	
	16	Emprunts et dettes assimilés	89 584,44 €	23	Immobilisation en cours	0,00 €	
		1	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	40	Op° d'ordre de transfert entre section	55 111,99 €
40	Opération d'ordre	606,00 €	21	Virement de la section de fonctionnement	380 854,50 €		
	41	Opérations patrimoniales	0,00 €				
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			2 008 356,93 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			2 008 356,93 €

Les restes à réaliser 2025

Rénovation logements communaux	10 000,00 €
Matériel services techniques	7 988,80 €
Aménagement voirie / espaces publics	4 335,85 €
Achat de terrains	2 500,00 €
Aménagement centre bourg	528 649,87 €
Révision PLU	10 901,40 €
Installations de voirie	30 000,00 €
Autres réseaux	2 887,03 €
Matériel informatique	6 784,28 €
Installations générales	16 045,21 €
Matériel de bureau et mobilier	1 000,00 €
Autres installations, matériel	100 000,00 €
Terrains nus	4 000,00 €
Total	725 092,44 €

Les investissements prévus en 2026

Aménagement centre bourg	962 000,00 €
Concessions, droits similaires	3 545,00 €
Agencements et aménagements de terrains	3 000,00 €
Bâtiments publics	45 000,00 €
Bâtiments privés	63 000,00 €
Installations générales, agencements	20 000,00 €
Installations de voirie	80 255,00 €
Autres réseaux	5 781,99 €
Autres inst./matériel/outil. techniques	5 000,00 €
Matériel informatique	3 000,00 €
Autres immobilisations corporelles	1 200,00 €
Total	1 191 781,99 €

* Les "restes à réaliser" sont les opérations déjà engagées mais qui n'ont pas encore été entièrement réglées au 31 décembre.



Fortes chaleurs et prévention des incendies : adoptons les bons gestes

Les épisodes de fortes chaleurs s'accompagnent souvent d'un risque accru d'incendies, en particulier dans les zones végétalisées et forestières. La sécheresse rend la végétation très inflammable et le moindre départ de feu peut se propager rapidement. Dans ce contexte, chacun a un rôle à jouer.

Prévenir les incendies : des gestes essentiels.

Les barbecues sont interdits en espace forestier et à proximité des massifs boisés : une simple braise ou étincelle peut suffire à déclencher un incendie.

Les mégots de cigarette ne doivent jamais être jetés au sol ou par la fenêtre d'un véhicule.

Les travaux ou outils produisant des étincelles sont à éviter en période de risque élevé.

La vigilance de chacun est primordiale : un incendie se propage très vite et les premières minutes sont déterminantes. Ne jamais intervenir seul et se mettre en sécurité avant tout.

En période de sécheresse, la prévention des incendies devient une priorité collective.

Appliquer la loi OLD pour limiter la propagation du feu, protéger les habitations et faciliter l'accès des secours.

La loi OLD (obligations légales de débroussaillage) exige que les particuliers comme les collectivités réduisent toutes les matières végétales combustibles sur une hauteur minimale de 2 mètres pour diminuer le risque des incendies et freiner leur propagation.

Chacun est tenu d'entretenir dans un rayon de 50 mètres autour de sa maison. Si vous ne le faites pas chez vous, votre voisin est dans l'obligation d'effectuer ces travaux à votre place.

L'absence de débroussaillage expose à des sanctions pénales : une contravention de 5ème classe en cas de contrôle (jusqu'à 1500 euros) mais aussi un délit sanctionné de 50 € d'amende par mètre carré non entretenu. Elle peut avoir également une incidence sur votre police d'assurance. Les échanges entre voisins doivent se faire par courrier recommandé (un courrier type est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune).



TOUT DÉPART DE FEU DOIT ÊTRE SIGNALÉ IMMÉDIATEMENT AUX SECOURS (18 OU 112)

Les bons réflexes face à la chaleur.

La chaleur ne pose pas seulement un enjeu de confort, mais aussi de santé. Le risque de déshydratation est accru, même en l'absence d'une sensation de soif immédiate. Les personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, enfants) nécessitent une attention particulière.

- Boire de l'eau régulièrement,
- Éviter les efforts physiques de 12h-17h.
- Sortir tôt le matin ou en soirée.
- Maintenir son logement au frais.
- Se rafraîchir régulièrement.

Boire de l'eau régulièrement,
même sans sensation de soif.



Pensez à boire
régulièrement
tout au long
de la journée.

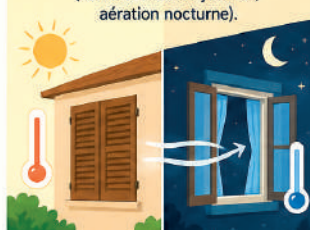
Éviter les efforts physiques
aux heures les plus chaudes (12h-17h).



Privilégier les sorties
tôt le matin ou en soirée.

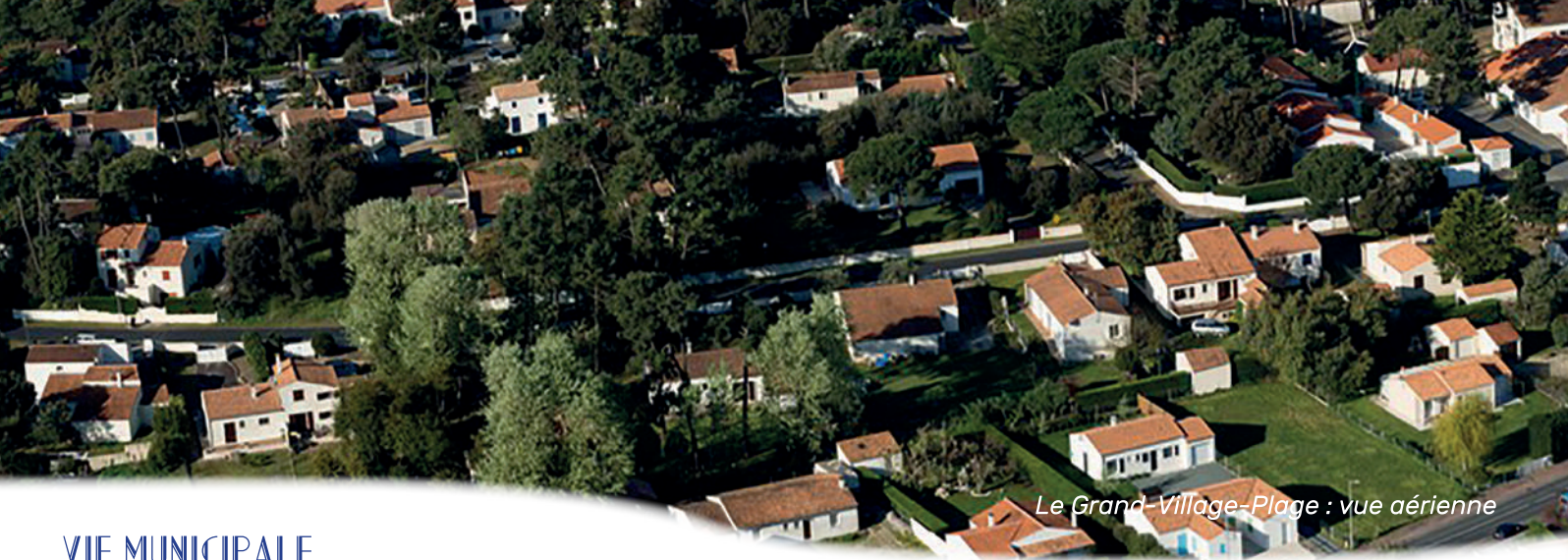


Maintenir son logement au frais
(volets fermés en journée,
aération nocturne).



Se rafraîchir régulièrement
(douche, brumisation,
linge humide).





Le Grand-Village-Plage : vue aérienne

VIE MUNICIPALE

Avec l'été, partageons la route en toute sécurité...

Avec l'arrivée de l'été et l'affluence touristique, notre commune voit naturellement augmenter la circulation sur les routes, les pistes cyclables, les trottoirs et les espaces partagés. **Chacun souhaite profiter pleinement de notre cadre de vie, mais cela suppose aussi quelques règles simples de prudence et de respect.**

Les pistes cyclables sont de plus en plus empruntées par les habitants, les familles, les vacanciers, les cyclistes, les vélos à assistance électrique et les engins de déplacement personnel. Même à vélo, la vitesse peut surprendre, notamment à proximité des croisements, des sorties de plage, des parkings, des commerces ou des zones très fréquentées.

Rappel : Pour la sécurité de tous, la vitesse maximale autorisée sur les pistes cyclables est de 25 km/h.

Un même code de la route pour tous

Sur la route, automobilistes, cyclistes et deux-roues doivent également cohabiter. Les conducteurs sont invités à redoubler de vigilance lors des dépassements et à respecter les distances de sécurité.

Les cyclistes, eux aussi, doivent respecter le Code de la route : signalisation, priorités, feux, sens de circulation, visibilité et comportement adapté.

La route se partage, mais elle se partage dans le respect des règles par tous les usagers.

Une vigilance particulière est demandée aux cyclistes dans les zones partagées, telles que Chemin des Mottes ou la piste cyclable et piétonne de l'Allée de la Mimosaie.



Un rappel important concerne également les trottoirs.

Ils sont réservés aux piétons. Lorsqu'un véhicule stationne sur un trottoir, ce qui est interdit, même « pour quelques minutes », il oblige parfois les piétons à descendre sur la chaussée, avec tous les dangers que cela représente. La situation est encore plus difficile pour les parents avec une poussette, les enfants, les personnes âgées ou les personnes en fauteuil roulant, qui n'ont pas toujours la possibilité de contourner facilement l'obstacle. **La sécurité routière n'est pas seulement une affaire de réglementation : c'est aussi une question de civisme et d'attention aux autres.** En période estivale, lorsque la commune accueille davantage de monde, chacun peut contribuer à préserver un environnement agréable, apaisé et sécurisé.

Automobilistes, cyclistes, piétons, habitants comme visiteurs : soyons vigilants, respectueux et responsables. Ensemble, partageons l'espace public en toute sécurité.

...et le voisinage, en toute sérénité.

Travaux de jardinage, jeux de piscine ou autre entre amis, soirées festives, aboiements intempestifs amènent un impact auditif non négligeable.

Le tapage, diurne et nocturne, constituent des contraventions de 1^{ère}, 3^{ème} ou 5^{ème} classe, comme stipulé dans l'arrêté municipal n°04/2022/P.

RAPPEL :

- les travaux de bricolage faits par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils bruyants ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h et sont tolérés les dimanches de 10h à 12h.

- les professionnels ne peuvent utiliser, à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs locaux, des machines susceptibles de causer une gêne sonore ou vibratoire uniquement du lundi au vendredi de 8h à 18h. Ces machines n'ont pas à être utilisées les dimanches, sauf en cas d'intervention urgente.

La limite de décibels autorisée est de 70dB(A). Ne pas les dépasser, c'est permettre à chacun de profiter de son été.



Poste de surveillance estival, plage de la Giraudière

VIE MUNICIPALE

Profitons sereinement de la plage

Attachée au bien-être des animaux de compagnie comme à la qualité de vie de chacun, la commune a souhaité trouver un équilibre entre l'accueil des chiens et la sécurité sur les plages en période estivale. **Afin de préserver des espaces propres et sereins pour la baignade, notamment pour les enfants, tout en évitant des mesures trop restrictives, la présence des chiens est autorisée sur la plage avant 9h le matin et après 20h le soir.**

Nous comptons, bien sûr, sur le sens des responsabilités de chaque propriétaire pour veiller à la propreté des lieux et au respect de tous.

À chaque passe : un animal

Depuis trois étés, l'équipe technique pose des panneaux particuliers à chaque entrée de plage. Conçus par les bénévoles du Foyer Rural, ces animaux marins sont destinés à servir de repère aux enfants qui pourraient éventuellement s'égarer.

Chaque passe a son animal. Leur apprendre à les observer, c'est leur permettre de se situer.



De la plage ... au village

900 mètres séparent le littoral de l'entrée du village.

Une distance idéale pour effectuer une transition... habillée. Maillots de bain, torsos nus et bikinis sont parfaits pour le sable et les vagues. Mais dans les rues du village, sur les pistes cyclables ou chez les commerçants, un t-shirt, une robe ou un paréo seraient très appréciés.

Ici, on aime les sablés...mais pas au premier degré !

Merci à tous de contribuer à un cadre agréable pour chacun.

TRAVAUX

Les travaux de réfection et d'assainissement du cabinet médical, qui avait subi d'importantes infiltrations, ont été effectués en début d'année.

L'entreprise Couverture 2000 a procédé au remplacement de 20 mètres linéaires de planches d'égoûts et de gouttières en zinc pour un coût de 5 040€ TTC.

Par la suite, l'entreprise Rudy Chotard est intervenue pour rebouchage, pulvérisation de produit anti-humidité et peinture en deux couches sur les murs et plafonds de toutes les pièces du cabinet et remplacement de certaines plinthes pour un coût de 6 950 € TTC.

VOIRIE



Les peintures routières, une des missions récurrentes du service technique, sont en cours d'achèvement, en raison du climat particulièrement capricieux de ces derniers mois.

Pour votre sécurité, un passage protégé avec «dents de croco», a été rematérialisé aux Allassins, face à la sortie du chemin des Mottes.

DON

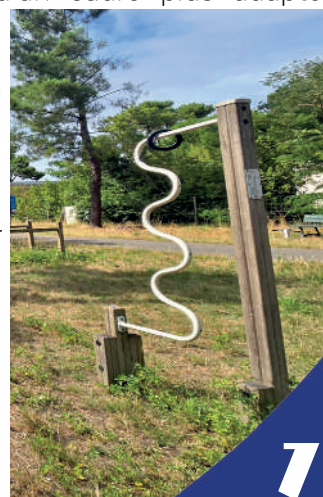
Une deuxième vie pour les équipements Séniors.

Installés au parc de la Mimoseraie depuis 2019 dans le cadre d'un parcours dédié aux séniors, les agrès de plein air n'ont pas rencontré la fréquentation espérée.

Afin qu'ils continuent à être utiles, la commune a choisi d'en faire don à l'EHPAD « l'Océane » de Grand-Village-Plage, où ils bénéficieront d'un cadre plus adapté, sécurisé et accompagné.

Leur retrait permettra également de répondre à une forte attente des habitants : l'aménagement d'un terrain de pétanque supplémentaire, les trois terrains actuels ne suffisant plus à accueillir l'ensemble des joueurs.

Cette décision permet d'adapter les équipements municipaux aux usages réels de la population, tout en continuant à favoriser le bien-être des séniors.





VIE MUNICIPALE

Transmettre, c'est préparer l'avenir en s'appuyant sur l'histoire.

Les travaux dans le bourg de Grand-Village ont commencé depuis la fin de l'année 2025.

Une première phase importante a été réalisée sur les réseaux enterrés et l'assainissement des eaux usées.

Ces travaux étaient indispensables pour remplacer ou remettre en état des installations anciennes, parfois vétustes et incertaines, afin de répondre aux normes actuelles.

Le chantier a été difficile pour les ouvriers de l'entreprise Dubreuil. La pluie, les inondations dans les fouilles et dans le bas du village, ainsi que les terres gorgées d'eau, ont fortement compliqué leur intervention. Nous tenons à saluer le courage et l'engagement des compagnons de cette entreprise.

La société Colas a ensuite pris le relais avec les travaux d'aménagement de la voirie dans le secteur de la rue de la Gachoune, de la rue des Aires, de la place du Canton et des venelles qui rayonnent à partir de ces voies.

Les abords et la chaussée prennent aujourd'hui une nouvelle forme grâce à la pose de chaînettes en pierre calcaire. Ce nouvel aménagement permet de redonner aux rues du village des proportions plus harmonieuses, plus humaines, et de créer des espaces destinés aux plantations.

Peu à peu, les traces laissées au fil des années par les réparations successives, les interventions d'urgence sur les réseaux ou les aménagements purement techniques disparaissent. La place est désormais donnée à un cadre de vie plus agréable pour les habitants.

Le bourg commence à retrouver son identité. Les venelles reprennent vie, chacune avec son caractère propre, grâce à l'équilibre entre les bâtiments, les espaces libres, les pavages, les matériaux et le dessin des sols. La renaissance du village est en marche.



Plan local d'urbanisme

Le PLU a été approuvé en début d'année. Les trois principales mesures prises sont :

1. Toute construction nouvelle doit être destinée au logement à l'année, personnel ou locatif (Loi Le Meur du 19/11/2024).
2. Les nouveaux programmes de construction sont affectés entre 25% et 50% aux logements sociaux ou abordables, BRS ou BRIO (Obligation imposée par le SCoT). Cette prescription en faveur de la mixité sociale dépendra de la superficie et du nombre de logements.
3. Toutes les zones U voient leur surface constructible augmenter.



crédit photo : Kévin Gayrin

VIE COMMUNAUTAIRE

Droit départemental de passage sur le viaduc de l'île d'Oléron

Le 29 mai dernier, la Communauté de Communes de l'île d'Oléron a adopté une délibération demandant au Conseil départemental de la Charente-Maritime d'instaurer un droit départemental de passage sur le pont de l'île d'Oléron.

Cette demande s'appuie sur plusieurs constats. L'île d'Oléron, territoire de 175 km² comptant environ 23 000 habitants, possède un patrimoine naturel particulièrement riche et fragile, reconnu à l'échelle nationale et européenne (site classé, espaces Natura 2000, parc naturel marin). Ces milieux naturels constituent aussi un pilier de l'économie locale, notamment pour la pêche, l'ostréiculture, l'agriculture, l'artisanat et le tourisme.

La CdCIO assume aujourd'hui de nombreuses compétences liées à l'aménagement du territoire, à la protection des espaces naturels, à la lutte contre l'érosion côtière, à la prévention des submersions marines ainsi qu'au développement des mobilités douces et des transports alternatifs à la voiture.

En 2014, la CdCIO avait déjà sollicité la mise en place d'un péage sur le pont afin de financer la préservation des espaces naturels et les mobilités durables. Cette demande n'avait pas été retenue, mais le Département avait compensé par des aides financières successives pour un total de près de 18 millions d'euros entre 2020 et 2026. Toutefois, en raison de contraintes budgétaires croissantes, le Département a indiqué qu'il ne pourrait plus maintenir ces aides.

Par ailleurs, cet ouvrage stratégique vieux de 60 ans reliant l'île au continent nécessite d'importants travaux de rénovation estimés à **58 millions d'euros**. Sans intervention, des restrictions de circulation, notamment pour les poids lourds, pourraient être envisagées à court terme.

Dans ce contexte, la CdCIO considère qu'un droit de passage permettrait de répondre à un double enjeu :

- financer la rénovation et l'entretien du pont ;
- garantir durablement les investissements nécessaires à la protection des marais, dunes, forêts, zones agricoles et au développement des mobilités propres.

Le principe retenu serait une contribution appliquée aux véhicules des visiteurs, et non aux personnes, avec l'engagement que les sommes collectées soient réinvesties au bénéfice exclusif du territoire.

La mise en œuvre nécessitera :

- Une délibération départementale (après une concertation publique prévue à l'automne 2026), encadrée par des experts garants de la Commission Nationale du Débat Public.
- L'aval préalable du Conseil communautaire sur les modalités financières.
- Une collaboration étroite avec les 8 maires de l'île pour garantir l'équité et la transparence du dispositif.

Selon le Conseil Départemental, 8 000 véhicules par jour franchissent le pont dans le sens continent-île, un flux pouvant atteindre 12 000 véhicules l'été.

crédit photo : page Facebook de «Au bord de l'Océan île d'oléron»

Repères historiques

Avant 1966 : liaison par bac dépendante des conditions météorologiques et des marées.

Mai 1964 : lancement des travaux de construction. L'ouvrage est conçu par les ingénieurs Jacques Mathivat et Jean Muller et réalisé par l'entreprise Campenon-Bernard.

Mars 1966 : achèvement du chantier. Long de 2 862 mètres, il devient alors le plus long pont de France, record qu'il conservera jusqu'en 1974.

21 juin 1966 : inauguration officielle.

1966-1991 : mise en place du péage destiné à amortir le coût de construction.

Mars 1991 : gratuité du pont, l'investissement étant amorti.

1995-2011 : premiers grands travaux de rénovation. Plusieurs campagnes de renforcement structurel sont menées.

2025-2026 : réflexion sur un nouveau droit de passage, notamment pour sa consolidation estimée à 58 millions d'euros.





VIE COMMUNAUTAIRE

ÉCOMUSÉE DU PORT DES SALINES

Bilan du Printemps 2026 :

*8806 visiteurs accueillis
dont 1 400 scolaires en visite et en atelier.*



Les rendez-vous de l'été :



Des nouveaux produits à la boutique : chaussettes, cadre de saunier, cartes postales et puzzles illustrés du site.

Exposition temporaire « À Fleur de sel »

À partir du vendredi 12 juin et jusqu'au 2 novembre 2026, venez découvrir l'exposition temporaire « À Fleur de sel », dialogue entre les dessins de la bande dessinée de Thibaut Lambert et les collections de l'écomusée. Grâce aux 13 panneaux qui jalonnent le parcours, les objets du musée reprennent vie en les ancrant dans leur contexte historique et quotidien. Un jeu interactif permet de découvrir l'exposition de manière ludique et des planches originales de la BD sont également exposées.



Salines en fête

Toute l'équipe de l'écomusée vous a donné rendez-vous pour la journée « Salines en fête », mercredi 1er juillet avec une visite musicale et poétique du marais proposée gratuitement aux visiteurs à 15h et à 18h30.

Un atelier gourmand pour les familles cet été

Les vacances d'été seront riches en propositions d'activités, avec notamment un atelier en famille pour confectionner sa crème de caramel à la fleur de sel, et toujours les chasses au trésor, les rendez-vous avec le saunier et les ateliers pédagogiques...

Les événements de l'automne

Pour la rentrée, une balade commentée et gourmande à vélo sera proposée le dimanche 13 septembre de 10h à 12h30 : « Tous en sel ». Puis suivront les Journées européennes du patrimoine et la Fête de la science début octobre.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.port-des-salines.fr

Écomusée du Port des Salines – 06.46.70.62.83

Spectacle familial NUTS lors des RDV aux jardins



LA MAISON ÉCO-PAYSANNE

Un printemps riche en animations

Stages éco-construction



Atelier artistique avec l'artiste locale Sophie Petitpré lors des RDV aux jardins.

Prochains évènements 2026

En plus de ses espaces à visiter, la Maison éco-paysanne propose une programmation d'animations pour découvrir le patrimoine de l'île d'Oléron et les savoir-faire liés à l'habitat traditionnel.

D'avril à octobre, les visiteurs peuvent participer à une balade commentée dans le vieux Grand-Village, organisée les premier et troisième mercredis de chaque mois.

Cette visite guidée invite à parcourir les ruelles du village à la découverte de l'histoire locale, des maisons traditionnelles oléronaises et des nombreuses anecdotes qui font le charme de ce patrimoine. Le parcours se termine par la visite de la chapelle Saint-Joseph et de ses remarquables fresques inspirées de la vie du village.



Pendant les mois de juillet et août, la Maison éco-paysanne enrichit sa programmation avec des ateliers destinés aux enfants, des animations familiales, un escape game, ainsi que des visites-dégustations mettant à l'honneur les produits locaux.

VIE COMMUNAUTAIRE

À noter également : les détenteurs d'un billet pour le festival « Un Piano dans la Pinède » bénéficieront d'une entrée gratuite au musée durant toute la période du festival.

Les Journées Européennes du Patrimoine, les samedi 19 et dimanche 20 septembre, seront l'occasion de découvrir gratuitement le site. Au programme : le concert « Poubelle Symphonie » et des ateliers de musique recyclée proposés par « Lutherie Sélèktif », des chasses aux trésors, des ateliers ludiques mêlant étonnement et mouvement par La Chouette Allumette, ainsi qu'un quiz interactif consacré à notre petit patrimoine.

Le jeudi 8 octobre, un atelier de sensibilisation à l'éco-rénovation performante permettra aux participants de découvrir, grâce à des manipulations ludiques et des explications techniques, les solutions pour rénover leur habitat de manière écologique et efficace. Cette animation sera assurée par TIPEE, plateforme technologique dédiée au bâtiment durable basée à Lagord. L'atelier est gratuit et sur réservation.

Enfin, le dimanche 25 octobre, les familles pourront assister au spectacle « Les contes de la ferme du père Camus », proposé par la compagnie Théâtre'ô Vert, pour un moment de découverte et de convivialité à partager entre petits et grands.

Installation artistique « Anémochores », par Marie-Hélène Richard.

À découvrir jusqu'au 1er novembre, dans l'espace public devant la Maison éco-paysanne.

L'artiste a accroché dans les airs des formes étoilées, qui évoquent des anémochores - ces graines pourvues de poils ou d'une aile, facilitant ainsi leur dispersion par le vent - comme les graines de pissenlit. À travers ses installations, Marie-Hélène

Richard interroge notre lien à la nature et la place de l'homme dans le paysage.



Agenda complet sur
www.maison-eco-paysanne.fr



VIE CULTURELLE

Les Maternelles au complexe de l'Oumière

Que d'activités pour l'École des Dunes !

Outre les journées de classe ordinaires, l'école de la forêt et les après-midi « jeux de société », les élèves de l'école maternelle ont profité de nombreuses sorties.

Pour le Carnaval des écoles, le 3 avril, les élèves ont défilé dans les rues, accompagnés par les grands de l'élémentaire de St-Trojan ainsi que par de nombreux parents. Des affiches avaient été réalisées par les enfants pour inviter les spectateurs le long du parcours. Le char « guitare » confectionné par le service technique municipal avait été joliment décoré par les enfants sur le thème de la musique. Les résidents de l'EHPAD ont accueilli ce joyeux cortège, avant que ne soit brûlé l'ancien char sous les applaudissements des enfants.

Dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), le 31 mars, une rencontre sportive « course d'orientation » fut organisée dans la forêt des Saumonards à Boyardville. Une seconde sortie « athlétisme » a eu lieu le jeudi 30 avril au complexe sportif de St-Pierre d'Oléron. Enfin, la dernière journée USEP du 5 juin à Dolus, a permis aux élèves de participer à divers jeux collectifs.

Ce fut à chaque fois l'occasion de pratiquer différents sports, mais aussi de rencontrer les élèves de deux autres écoles.

La Fête de l'école maternelle s'est tenue le vendredi 12 juin à 17h30 dans la cour. Les élèves ont présenté un spectacle s'inspirant du projet artistique mené par la compagnie Zumaya Verde. Un moment de partage convivial est venu ponctuer cette soirée.

Enfin, la traditionnelle sortie en Petit train de St-Trojan a eu lieu le 19 juin et la sortie scolaire de Fin d'année le 2 juillet à Rochefort. Les élèves ont découvert le Musée Hèbre, le marché, les jardins de la Corderie puis la Médiathèque.

Pour toutes ces sorties, ainsi que pour le bon fonctionnement général de l'école, nous remercions l'APE, les parents, la mairie et toutes les personnes qui y ont contribué d'une manière ou d'une autre.

*Laure Magnes
Directrice*



Nous avons profité des derniers jours pour nous fabriquer encore quelques beaux souvenirs de cette année scolaire 2025/2026 !



Kermesse des écoles du 6 juin 2026

VIE CULTURELLE

RENTRÉE 2026/2027 : effectifs prévus

L'école maternelle de Grand-Village-Plage devrait accueillir 48 élèves à la prochaine rentrée de septembre : 12 en petite section, 13 en moyenne et 23 en grande section.

L'école primaire de Saint-Trojan-les-Bains prévoit une rentrée avec 83 élèves, répartis ainsi :

- 10 CP
- 15 CE1
- 20 CE2
- 16 CM1
- 14 CM2
- 8 UEE

Une année 2026 riche en événements pour l'APE Les Écoliers du Bout de l'Île

L'année 2026 a débuté avec la traditionnelle fête du mimosa de Saint-Trojan. Malgré une météo capricieuse et une pluie bien présente, enfants et parents ont défilé dans la bonne humeur sur un char aux couleurs de Marvel, offrant un moment festif et plein d'énergie.

L'année 2026 restera une nouvelle fois marquée par l'engagement et la générosité de l'APE Les Écoliers du Bout de l'Île. Fidèles à leurs valeurs, les membres de l'association ont œuvré sans relâche, donnant le meilleur de chacun afin de récolter des fonds au profit des enfants.

Les festivités ont ensuite démarré en beauté avec une soirée disco conviviale, ouverte aux petits comme aux grands. Entièrement préparé par les membres du bureau, le repas a ravi les participants. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse et festive, rythmée par un karaoké endiablé, des pas de danse et de nombreux éclats de rire.

Après ce moment de partage, place à l'organisation avec la reconduction, pour la deuxième année consécutive, du vide-grenier de Grand-Village-Plage.

L'événement a rencontré un beau succès, rassemblant environ 70 exposants et de nombreux visiteurs. Cette année encore, l'APE a su dynamiser la journée en assurant la buvette, où les saucisses à la plancha ont été particulièrement appréciées.



Enfin, l'année s'est clôturée en beauté avec la traditionnelle kermesse de fin d'année, organisée début juin. Au programme : la chorale des élèves du primaire, une balade à cheval proposée par les Écuries du Carbet, ainsi qu'un spectacle offert par l'APE avec la compagnie Étinc'elles. Pour terminer cette journée festive en apothéose, une soirée mousse, offerte par Oléron Tubes, a enchanté petits et grands.

Sourires, convivialité et moments de partage ont rythmé cette belle année 2026. Petits et grands en garderont de précieux souvenirs.

L'APE tient à adresser ses sincères remerciements à l'association des Déjhouqués de Grand-Village pour leur prêt de matériel, ainsi qu'à la mairie pour son soutien et pour avoir permis l'organisation de ces différents événements.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



La compagnie ECMA de Pons

VIE CULTURELLE

Les concerts de la Maison Paysanne

30/07 : 21h30

«Le Grand Show des années 80»

La Compagnie ECMA propose une immersion exceptionnelle dans les années emblématiques qui ont marqué l'histoire de la musique.

La municipalité vous invite à redécouvrir les plus grands succès nationaux et internationaux interprétés par des artistes légendaires, tels qu'ABBA, Europe, Tears for Fears, Blondie, Michael Jackson, Whitney Houston, Johnny Hallyday, Desireless, Michel Berger ou encore le groupe Gold.

Sur scène, les chanteurs et les musiciens de l'ECMA, dirigés par Michaël MERLE, unissent leurs talents pour vous offrir une performance live inoubliable qui célèbre cette décennie mémorable.

06/08: 21h30

Pop-Rock Revival

Réputé pour son énergie scénique ayant animé les soirées estivales du littoral atlantique ainsi que les stations alpines, le groupe BOOGA a également exporté son talent à l'international, se produisant au sein de clubs prestigieux en Turquie, en République Dominicaine et au Mexique. Aujourd'hui, la formation revient sur le devant de la scène dans sa configuration « POP ROCK REVIVAL ». Fidèle à sa réputation, BOOGA propose un répertoire électrisant composé de succès intemporels. Le groupe rend ainsi hommage aux formations emblématiques des trente dernières années, parmi lesquelles figurent Police, Genesis, Queen, U2, Muse, Linkin Park et Coldplay, tout en intégrant des compositions plus contemporaines d'artistes tels qu'Imagine Dragons ou OneRepublic.



Concerts gratuits, dans les Jardins de la Maison Paysanne. La piste de danse vous attend...

Bibliothèque

« On ne cesse pas de jouer parce que l'on vieillit ; on vieillit parce que l'on cesse de jouer. » – George Bernard Shaw

Et si, le temps d'une escale, nous retrouvions le plaisir de jouer ensemble ? En octobre, la bibliothèque municipale participera à « Escales en bibliothèque », une manifestation organisée en partenariat avec la Médiathèque départementale de la Charente-Maritime. Un moment placé sous le signe de la découverte, du partage et du jeu, ouvert à tous les publics.

Deux rendez-vous importants sont d'ores et déjà à noter :

Le 22 octobre, à 14h: L'ADN mène l'enquête.

Atelier de découverte de jeux autour des MICROSCOPIE/ EMPREINTES DIGITALES & GÉNÉTIQUES/ ENQUÊTES. L'école de l'ADN de Nouvelle-Aquitaine se déplaçant avec un laboratoire roulant !

Gratuit, sur inscription obligatoire, groupe de 12 enfants maximum, à partir de 9 ans.

Le 24 octobre, de 14h30 à 16h30 : "APREM" JEUX DE SOCIÉTÉ mené par Bertrand Marchal, animateur professionnel : venez jouer en famille et/ou entre amis de 7 à 99 ...

Gratuit, sur inscription obligatoire, places limitées.

D'autres surprises sont en cours de programmation. Au-delà du divertissement, le jeu, ce langage universel, rassemble, transmet et crée des souvenirs : il est, depuis toujours, l'un des plus beaux liens de notre condition humaine. Hâte de vous emmener en escales !

Mélina

Pour vous inscrire aux animations, vous informer sur les conditions d'emprunts ou autre renseignement, la bibliothèque a désormais un seul numéro :

06 72 20 04 29.

(La ligne fixe sera prochainement suspendue).



Pablo Campos - 21/08/2025

VIE CULTURELLE

JAZZ FESTIVAL 2026 - Un Piano dans la Pinède

Une programmation différée en raison des élections municipales, occasion d'un clin d'œil aux premières éditions du festival avec le retour du piano stride, joué par l'un de ses plus célèbres représentants sur la scène internationale, Louis Mazetier. Et toujours une programmation qui se veut festive et conviviale avec ces musiques dansantes et joyeuses que sont le swing et le boogie.

17 août : STÉPHANE SÉVA QUINTET feat. AURORE VOILQUÉ. « Sensuel »



Il est un habitué du festival, elle se produira pour la première fois sur la scène grand-villageoise en invitée exceptionnelle. Elle, Aurore Voilqué, violoniste de jazz talentueuse, héritière de Stéphane Grappelli, accompagnatrice de Thomas Dutronc ; lui, Stéphane Séva, washboarder attaché au jazz traditionnel qui, pour ce concert, abandonnera son

washboard pour endosser son habit de crooner et célébrer la chanson française qui aura donné au jazz de célèbres mélodies reprises par Sinatra ou Tony Bennett et de grands jazzmen. *Six musiciens sur scène pour faire redécouvrir au public l'univers poétique et jazzy de Sacha Distel, Henri Salvador, Charles Trenet, Serge Gainsbourg*

18 août : Louis MAZETIER - Didier DESBOIS & Stéphane SÉVA

« Les Chevaliers de Lancelot »

Un concert en hommage à Olivier Lancelot, grand pianiste de stride, décédé accidentellement en 2018. Ses «chevaliers», le washboardiste Stéphane Séva et le clarinettiste Didier Desbois ont invité un pianiste d'exception, figure majeure du piano stride (prix Sidney Bechet, prix de l'Académie du Jazz), Louis Mazetier, pour ce concert en sa mémoire. L'occasion de réécouter les grands standards de Fats Waller, Jelly Roll Morton, Willy « The Lion » Smith.... *Virtuosité et plaisir immédiat !*



19 août : BACOS HOT 7 CRUISERS

Sept musiciens de talent réunis par le tromboniste et chanteur Patrick Bacqueville pour une croisière « Jazz en Mer », d'où le nom ! Sept des meilleurs spécialistes du swing, qui ont participé à la plupart des grands festivals de jazz classique à travers le monde.



Jérôme Etcheberry à la trompette, Esaïe Cid au sax alto, Philippe Milanta au piano,

Guillaume Nouaux à la batterie, Nicolas Peslier à la guitare, Laurent Vanhée à la contrebasse... et Patrick Bacqueville. Leur credo : le swing indispensable à cette musique, un jazz qui rend heureux. *Vive la croisière... sur terre !*

20 août : LADYVA

« The boogie Queen »

300 millions de vues sur YouTube, 300 000 followers sur Instagram, star internationale du boogie, «Best boogie Woogie Pianist 2017», la suisse Ladyva est l'invitée du Hot Club Marennes Oléron. Pianiste mais également chanteuse, elle se produira en quartet accompagnée par 3 piliers de la scène blues et boogie, Anthony Stelmazack à la guitare, Pierre-Jean Méric à la contrebasse et Simon Boyer à la batterie. *Un concert de feu !*



MASTERCLASS

Pas de concert gratuit le vendredi 21, la masterclass organisée par l'association Swing Up n'aura pas lieu cette année.

Les concerts débiteront à 21h30.

Places assises payantes :

- pour les 17, 18 et 19 août : 6€/personne/concert.

Pass 3 soirées = 15€/ personne.

CB et espèces uniquement, à l'agence postale communale à partir du 4 août.

Vente sur site les 17, 18 et 19/08.

- pour la soirée du 20 août : 10€/ personne.

Vente en office de tourisme.

Places debout gratuites.

SITE DU FESTIVAL :

<https://festival-jazz.legrandvillageplage.fr>



Reconstitution Libération de l'île d'Oléron - 30 avril 2026

COMMÉMORATIONS

Revivre la Libération de l'île d'Oléron

Le 30 avril, la commune a participé à la commémoration de la Libération de l'île d'Oléron, un épisode historique parfois méconnu mais essentiel dans l'histoire de notre territoire. Grâce à une reconstitution mêlant récit historique, passage d'un avion et effets de fumigènes, le public a pu se replonger dans l'atmosphère de ces journées décisives de 1945.

Un moment fort, à la fois spectaculaire et chargé d'émotion, qui a permis de rappeler le prix de la liberté et l'importance de préserver la mémoire de notre île.

ARMISTICE DU 8 MAI 1945



Habitants, élus, anciens combattants et porte-drapeaux se sont réunis devant le monument aux morts à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945. Cette cérémonie du souvenir a permis de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et de transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire.

Hommage aux «Morts pour la France» en Indochine, le 8/06/2026



APPEL DU 18 JUIN 1940



VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS

LE FOYER RURAL

Les animations 2026 ont démarré le 21 mars, avec notre repas au bénéfice de l'AFM-Téléthon animé par Stéphanie MOREAUX et David LE CROONER.

Les nombreux participants ont apprécié la paella préparée devant eux par le traiteur « Du Soleil dans la Cuisine » lors de ce repas dansant.

Nous remercions tous les participants à cette grande cause.

Le foyer a participé à l'édition 2026 de la fête de Grand-Village-Plage, organisée par la municipalité le 24 mai.

Le 6 juin, une balade découverte sur deux nouveaux parcours a permis aux participants de découvrir de nouveaux sentiers de randonnée qui gardent toute leur authenticité à travers la forêt ou bord de mer. La journée s'est clôturée par une dégustation d'huîtres et un repas buffet préparé par notre partenaire dans une ambiance conviviale sur le site d'une exploitation ostréicole.

Les nombreux participants ont particulièrement apprécié cette journée malgré quelques perturbations atmosphériques.

Le 20 juin, la fête de la musique a fait vibrer une nouvelle fois, les jardins de la Maison paysanne aux rythmes des différentes musiques de l'orchestre « THE TWELVE O'CLOCK COVER ». Une « scène ouverte » a permis la découverte de nouveaux talents en début de soirée. Un espace restauration était également proposé lors de cette soirée.

Les 13 juillet et 12 août, nos traditionnelles églades se dérouleront au Port des Salines. **Durant la soirée du 13, une tombola au bénéfice du Téléthon proposera de nombreux lots offerts par des adhérents et nos partenaires.**

La soirée du mois d'août sera animée par l'orchestre « THE TWELVE O'CLOCK COVER ».

Le 19 novembre se déroulera la fête du Beaujolais. Cette année, le repas buffet sera de nouveau animé par **Stéphanie et David**. Cette soirée, sera l'occasion de passer un agréable et long moment sur la piste de danse.

Les animations de l'année se termineront au mois de décembre avec l'installation des décorations.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors de ces animations.

Nous remercions la municipalité, nos partenaires et les bénévoles qui nous permettent de vous proposer un programme varié d'animations et, bien, sûr la réussite de celles-ci.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour les inscriptions de la nouvelle saison.

N'hésitez pas à parcourir régulièrement le site internet du foyer pour découvrir les dernières actualités :

<https://www.foyerruralgrandvillageplage.fr>

ou la page Facebook :

<https://www.facebook.com/FoyerRuralGrandVillagePlage>.

Patrick (Président)

Les Amis du Père Noël

Nous tenons à rappeler que le groupe « Les Amis du Père Noël » est une filiale du Foyer rural.

Nous travaillons en partenariat avec la municipalité de Grand-Village pour vous proposer cette belle ambiance de Noël.

Pendant plus d'un mois, le groupe de bénévoles (adhérents ou non) a procédé à la remise en état des décors, restauré les peintures, réparé ceux abîmés et restauré les motifs lumineux offerts par un de nos partenaires. Petit rappel, nos décorations sont toujours réalisées à partir de récupération de matières premières et de quelques achats.

Cette année, nous avons installé un décor sur l'esplanade du centre commercial avec son traditionnel train du Père Noël toujours attendu par les enfants et un autre sur le rond-point de la pharmacie, sans oublier la crèche que l'on peut admirer à la petite chapelle.

Les décors ont, cette année, reçu la visite de la neige, pour rendre cette période encore plus magique.

Chaleureux remerciements aux bénévoles qui permettent la conception, la fabrication et l'installation de ces magnifiques décors souvent dans des conditions météorologiques compliquées.

Merci également à la municipalité, aux commerçants, aux entreprises et aux particuliers pour leurs dons qui nous permettent de réaliser ces décors sans trop impacter le budget du Foyer rural.

Patrick (pour les Amis du Père Noël)





Les Déjhouqués

VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Amis de Grand-Village et des alentours, voici quelques nouvelles du Club de L'Amitié.

Cette année, 3 nouveaux adhérent(e)s nous ont rejoints. C'est un plaisir pour nous et nous leur souhaitons la bienvenue.

En effet, ce rendez-vous du jeudi après-midi dans la salle G. Esnard de la mairie offre à toutes et tous un agréable moment de détente avec des jeux de cartes variés, mais aussi avec des partages amicaux autour d'un savoureux goûter et, pour ceux qui le désirent, chaque trimestre, un repas dans un restaurant local.

Chacun apporte son expérience, ses idées, sa personnalité, ce qui enrichit les échanges.

L'amitié, ça compte. Savoir qu'on ne restera pas seul(e) dans son coin, c'est un rayon de soleil qui embellit le quotidien.

Alors, si ça vous tente, venez nous rejoindre. Si vous avez des difficultés de transport, on peut s'organiser. La cotisation au club est de 30 euros pour l'année. La mairie de Grand-Village-Plage nous prête la salle G. Esnard, lumineuse, bien chauffée l'hiver et rafraîchie l'été, et elle nous soutient généreusement. Nous l'en remercions vivement.

À très bientôt, au plaisir de vous voir parmi nous.



LES DÉJHOUQUÉS

Depuis le début de l'année 2026, Les Déjhouqués ont participé à la Fête du Mimosa en février ainsi qu'aux rencontres fédérales avec les groupes de la FAPSGAM en mars. Nous avons également renforcé nos liens avec deux groupes folkloriques amis de Charente-Maritime, les Martrêches Toluysiennes du Thou et les Éloises de Saintonge, avec lesquels nous partageons désormais de nombreuses sorties.

L'été s'annonce bien animé avec plusieurs sorties folkloriques, en plus de nos traditionnelles kermesses, qui auront lieu le vendredi 24 juillet, le 7 août et le 4 septembre. L'occasion de déguster de délicieuses moules/huîtres et autres spécialités en se laissant porter par les musiques et danses traditionnelles locales.

Notre groupe est toujours à la recherche de nouveaux participants. Danseurs, musiciens ou simples passionnés de folklore, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour rejoindre nos répétitions et faire vivre ensemble nos traditions.





VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS

Défi pour Elles

Les Vendredis de l'Artisanat :

4 marchés nocturnes de créateurs s'installent à Grand-Village !

Cet été, le cœur de notre commune s'animerait sous le signe de la créativité et de la convivialité. L'association Défi pour Elles vous invite à découvrir **ses tout premiers marchés de créateurs nocturnes, organisés dans le centre-ville de Grand-Village-Plage**. Quatre rendez-vous estivaux à ne pas manquer !

Envie d'une balade nocturne chaleureuse après une journée de plage, de dénicher des pièces uniques ou simplement de partager un bon moment en famille ou entre amis ? Notez bien les dates ! Entre mi-juillet et mi-août, quatre vendredis soir vont faire vibrer le centre-ville.

Le savoir-faire local à l'honneur.

Pour ces nocturnes, Défi pour Elles rassemble de nombreux créateurs, artisans et artistes de talent. Bijoux, décoration, mode, accessoires, produits de bien-être... Il y en aura pour tous les goûts. C'est l'occasion idéale de soutenir l'artisanat de notre région et de repartir avec des créations originales, éthiques et faites main.

À vos agendas ! Nous vous attendons nombreux les 17 et 24 juillet puis les 7 et 14 août.

Une vague de couleurs et de solidarité déferle sur Grand-Village !

Le dimanche 27 septembre prochain, chaussez vos baskets pour la bonne cause ! L'association oléronaise Défi pour Elles organise la deuxième édition de sa Color Run solidaire à Grand-Village-Plage. Un rendez-vous sous le signe de la bonne humeur, du partage et du soutien local.

Après le franc succès de la première édition — qui avait permis de financer, avec le soutien du Crédit Agricole, des bustes de sensibilisation à l'auto-palpation —, l'équipe de Défi pour Elles revient en force. Cette année encore, l'objectif reste le même : transformer l'effort sportif en un formidable élan de générosité.

Entre mer et forêt : marcher ou courir dans la joie !

Au programme de cette matinée festive : un superbe parcours nature de 7 kilomètres entre plage et forêt. Que vous soyez coureur ou marcheur, entre amis ou en famille, venez défier ce terrain typiquement oléronais. Attention, le tracé étant sablonneux et sauvage, il n'est pas adapté aux poussettes : prévoyez de bonnes chaussures !

Ici, pas de chronomètre, pas de pression ! La seule règle ? Traverser les différents points de couleur qui jalonnent le parcours et repartir avec le sourire.

Un «Village Solidarité» au cœur de l'événement.

Grande nouveauté cette année : un espace d'accueil et de partage sera installé pour le public. Vous pourrez y retrouver les professionnels locaux partenaires du projet « Rev'elles » : sophrologie, réflexologie, massages, socio-esthétique, relaxation aquatique, renforcement musculaire, et bien d'autres encore...

Ce projet, né au printemps, offre des soins de bien-être essentiels aux femmes oléonaises touchées récemment par le cancer. C'est l'occasion idéale de venir à leur rencontre !

Un stand de sensibilisation à l'auto-palpation, équipé des fameux bustes pédagogiques financés l'an dernier. Parce que la prévention reste la meilleure des armes, les bénévoles vous attendent pour vous transmettre les bons gestes.

Comment participer ?

Venez nombreux partager ce moment unique où nature, solidarité et convivialité ne font qu'un. Bloquez la date dans vos agendas !

Date : Dimanche 27 septembre

Lieu : Le Grand-Village-Plage

Format : 7 km course ou marche en terrain naturel (non chronométré) + accès libre au Village.

Inscriptions et informations au 07.63.55.22.06

Mobilisons-nous pour nos Oléonaises : ensemble, colorons la vie face à la maladie !



VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS

L'ATALANTE

L'assemblée générale de l'association L'Atalante a eu lieu le mercredi 3 juin 2026.

À cette occasion, une dizaine de parents, quelques élus et représentants élus aux affaires scolaires ainsi que la coordinatrice enfance de la Communauté de Communes, ont fait le déplacement.

M. Jim Roumegous, maire de Saint-Trojan-les-Bains et délégué à l'Enfance et à la Jeunesse pour la CdC, a félicité l'investissement et le travail de l'équipe.

L'association se porte bien au niveau financier et affiche un excédent.

Les parents sont satisfaits des animations proposées et soulignent la quantité et la qualité des actions menées auprès des enfants.

L'association a passé une convention avec la CAF pour intégrer le «Plan mercredi», ce qui permet aux animateurs de monter des projets qui ont du sens et de percevoir des aides financières supplémentaires.

Les objectifs pédagogiques sont atteints.

Mme Cécile Barbreau, présidente de l'association, fait valider les trois rapports (moral, financier et d'activités) à l'unanimité.

Deux nouveaux parents entrent au conseil d'administration. Le nouveau bureau sera constitué courant octobre 2026.

La présidente et la directrice espèrent une plus grande présence des parents pour l'assemblée générale 2027.

L'équipe des animateurs est complète ; il est à souligner que les saisonniers reviennent d'une année sur l'autre.

Les programmes pour les vacances d'été (jeux, grands jeux, kermesse, ateliers, baignade...) sont en préparation.

Bon été à tous.

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS

L'association des chasseurs organisera ses traditionnelles églades les 22 juillet et 19 août au Port des Salines.



**Venez nombreux
déguster cette recette
typiquement charentaise !**

ATELEC



Bénéficiaires

- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires minima sociaux, salariés, particuliers, bénévoles d'autres associations.
- Écoliers et collégiens de l'île d'Oléron.

Domaines d'intervention

- Numérique,
- Français,
- Mathématiques,
- Anglais,
- FLE (Français Langue Etrangère)
- Préparation au code de la route
- Accompagnement à la scolarité

1994 – 2024



3520

Adultes formés

197 396

Heures de formation



4 889

Enfants

55 563

Heures d'intervention

L'équipe

- 6 salariées dont 4 formatrices
- 23 bénévoles

Soutenez-nous par vos dons

Reconnue organisme d'intérêt général, notre association peut émettre des reçus de dons déductibles des impôts.

- Particuliers : 66% du montant des dons.
- Entreprises : 60% du montant des dons dans la limite d'un plafond de 20000€.

Contact : Serge VOJEVODA, Président
Éloïse LE SAUX, Directrice
05 46 75 14 41

Les Grandes Landes
17370 Le Grand-Village-Plage
atelec-marennes-oleron@wanadoo.fr
<https://www.atelec.asso.fr/>



Déjhouqués et visiteurs partageant le folklore

VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS

GRAND-VILLAGE EN FÊTE

L'édition du 24 mai 2026 de Grand-Village en Fête a rencontré un beau succès en rassemblant habitants, associations, bénévoles et visiteurs autour de nombreuses animations.

Tout au long de cette journée festive, petits et grands ont pu profiter d'un espace de restauration et d'activités variées dans une ambiance conviviale :

jeux en bois géants



courses cyclistes



danses folkloriques & animation musicale
par **Pierre Antoine Colas** en début d'après-midi,



et soirée dansante avec **l'orchestre « 12 O'Clock Cover »**.



La municipalité remercie chaleureusement les associations, les partenaires, les bénévoles ainsi que l'ensemble des participants qui ont fait de cette édition un beau moment de partage.

Super ambiance assurée par l'orchestre Melody, lors du «banquet des aînés» en janvier 2026



VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS

Retour en images



Le 19 janvier, lors des vœux, Monsieur le Maire a renouvelé ses remerciements aux agents pour leur engagement au service de la vie locale.



Le 18 mars, le Salon des chefs, organisé par Olivier Poitou, a permis aux professionnels de la restauration de partager leur savoir-faire.



Ce même jour, les associations ont été rassemblées pour recevoir les vœux officiels. L'occasion de saluer leur rôle essentiel dans le dynamisme du village.



La municipalité a été très heureuse, le 1er avril dernier, de souhaiter la bienvenue aux bébés nés entre avril 2025 et mars 2026.



La Randonnée du mimosas a fait une pause dans les Jardins de la Maison Paysanne, le 1^{er} février.



Les Jardins de la Maison Paysanne ont accueilli les concurrents de l'Ultra-Trail, étape des 25km, le 4 avril.



VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS

Avant l'été, l'entraînement ! Formation des Maîtres Nageurs Sauveteurs

Avant de prendre leur poste sur les plages cet été, les futurs maîtres-nageurs sauveteurs ont participé à des stages de formation, notamment sur la plage de la Giraudière. Au programme : exercices de sauvetage, mises en situation et préparation aux examens.

Si le soleil était au rendez-vous lors de cette session, les stagiaires ont aussi connu, durant l'hiver, des entraînements dans des conditions parfois rudes. Une préparation exigeante mais indispensable pour garantir la sécurité des baigneurs tout au long de la saison estivale.

Le 13 juillet, rendez-vous au Port des Salines

Eglades, grillades, musique et feu d'artifice : tous les ingrédients seront réunis pour faire du 13 juillet une soirée inoubliable au Port des Salines.

Dès le début de soirée, le Foyer Rural régaler les gourmands avant de laisser place, à 20h30, au concert de **Génération Live**. La fête se poursuivra jusqu'au **traditionnel feu d'artifice musical** (possiblement annulé en période de canicule) de 22h45, offert par la municipalité et réalisé par la société Ellipse. Un rendez-vous estival attendu qui promet, une nouvelle fois, de rassembler habitants et visiteurs dans une ambiance chaleureuse et festive.



Un été à vivre ensemble !

Cet été encore, Grand-Village-Plage vous invite à profiter d'une programmation riche, festive et familiale.

Entre les animations du Port des Salines, les soirées musicales dans les jardins de la Maison Paysanne, les fêtes traditionnelles, les marchés des petits créateurs avec le coin restauration, les jeux géants en bois, les marchés nocturnes, les concerts, le festival de jazz ou encore les rendez-vous culturels, chacun pourra trouver une occasion de se divertir, de découvrir ou simplement de partager un bon moment.

Habitants, vacanciers, petits et grands : laissez-vous porter par l'ambiance estivale qui anime notre commune tout au long de la saison. Derrière chaque événement se trouvent des associations, des bénévoles, des agents et des partenaires mobilisés pour faire vivre notre territoire et offrir des moments de convivialité qui font l'âme de Grand-Village-Plage.

N'hésitez pas
à consulter le calendrier
culturel et festif 2026 pour
retrouver les dates, horaires
et lieux de l'ensemble des
manifestations.
Il est à votre disposition
en mairie et à l'office de
tourisme.



Bel été à toutes et à tous !



SANTÉ & SOCIAL

Promener son chien, c'est aussi respecter les autres

Avoir un chien, c'est un plaisir au quotidien. Le promener, le voir courir, renifler, profiter de l'extérieur fait partie des petits bonheurs partagés entre le maître et son animal. Mais cette liberté s'accompagne aussi d'une responsabilité simple : veiller à laisser les lieux propres après son passage.

Dans les allées, sur les trottoirs, devant les habitations, les commerces ou les espaces fréquentés, **le ramassage des déjections canines est indispensable.** Une crotte laissée au sol peut sembler anodine, mais elle devient vite une gêne pour les piétons, les enfants, les personnes âgées, les poussettes ou encore les agents chargés de l'entretien. **Personne n'a envie de marcher dedans, ni de devoir surveiller chacun de ses pas lorsqu'il se promène.**

Ramasser les crottes de son chien en ville ou dans les zones de passage, ce n'est donc pas seulement respecter une règle : c'est faire preuve de civisme. Un simple sac dans la poche suffit à éviter beaucoup de désagréments. C'est aussi une manière de montrer que les propriétaires de chiens sont responsables et soucieux du cadre de vie commun.

En forêt ou dans les espaces naturels, la situation est un peu différente. Lorsqu'un chien fait ses besoins sur un chemin, une piste ou un sentier emprunté par les promeneurs, le minimum est de pousser les excréments hors du passage, dans une zone non fréquentée. Cela permet de préserver le confort de tous sans transformer chaque balade en corvée.

En revanche, il n'est donc pas toujours nécessaire de ramasser systématiquement en pleine nature, loin des chemins et des lieux de passage. Le sol forestier abrite une vie invisible mais essentielle : micro-organismes, insectes et autres décomposeurs participent naturellement à la dégradation de la matière organique. La nature sait faire son travail, à condition que l'on respecte les équilibres et que l'on évite les accumulations dans les zones fréquentées.

La bonne attitude est donc simple : en ville et sur les passages, on ramasse ; en forêt, on écarte des chemins lorsque c'est nécessaire ; et partout, on pense aux autres.

Être maître d'un chien, ce n'est pas seulement aimer son animal. C'est aussi adopter les bons gestes pour que chacun puisse profiter d'un environnement propre, agréable et respecté.



RESTEZ VIGILANTS !



Stop aux Abandons !

Récemment, des chatons ont été retrouvés dans un lieu isolé de la commune. Sevrés, sociables et déjà habitués à la litière, tout laisse malheureusement penser à un abandon volontaire.

Cette situation rappelle l'importance de la stérilisation et de la responsabilité de chacun. Nombreux sont les chatons abandonnés en cette période de naissances. **L'abandon met leur vie en danger.**

Si vous rencontrez des difficultés pour faire stériliser votre animal, pensez à contacter l'association Santiago. En cas de portée non anticipée, vous pouvez également confier vos chatons au Refuge Oléronais : une solution bien préférable à l'abandon, qui les expose à une mort certaine et vous fait encourir jusqu'à 45 000 € d'amende.

Association Santiago – Tél : 06 77 82 27 61
Refuge Oléronais – Tél : 07 57 47 35 25



Et si je donnais une heure par mois pour rendre service ? **Chacun d'entre nous peut le faire !** **Inscrivez-vous sur** **legrandvillageplage.lheurecivique.fr**

L'Heure Civique

SANTÉ & SOCIAL

L'HEURE CIVIQUE

Besoin d'une aide ponctuelle ? Disponible pour l'entraide locale spontanée ? N'hésitez pas à enregistrer votre demande ou inscrire vos possibilités sur :

legrandvillageplage.lheurecivique.fr

Soyons vigilants face aux tentatives de fraude !

Les personnes âgées ou isolées peuvent parfois être la cible de démarchages abusifs, d'arnaques téléphoniques ou de faux intervenants se présentant à domicile.



Quelques règles simples permettent de se protéger :

- Ne jamais communiquer ses coordonnées bancaires par téléphone.
- Ne pas laisser entrer une personne inconnue sans vérification.
- Se méfier des demandes urgentes d'argent (même de la part d'amis, les fraudeurs ont pu voler leurs coordonnées) ou d'informations personnelles.

En cas de doute, prenez le temps de demander conseil à un proche, à la mairie ou à la gendarmerie. **Les fraudeurs cherchent souvent à profiter de la surprise ou de l'inquiétude : ne vous sentez jamais obligé(e) de répondre immédiatement.**

“ La vigilance de chacun contribue à protéger les personnes les plus vulnérables ”.

MONALISA : rompre l'isolement, créer du lien

Vous connaissez une personne âgée qui se sent seule ? Vous disposez de quelques heures hebdomadaires pour aider votre prochain ?

Le réseau MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Âgés) met en relation des bénévoles et des personnes vivant une situation d'isolement. Une visite, une promenade, un café partagé ou simplement une conversation peuvent redonner le sourire et recréer du lien social.

À Grand-Village-Plage, chacun peut agir : bénéficier d'un accompagnement, signaler une situation d'isolement ou rejoindre l'équipe des bénévoles.

Parce qu'un peu de temps offert peut changer beaucoup dans la vie de quelqu'un, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie ou du réseau MONALISA.

Majorité

À l'issue des élections municipales de mars dernier, vous avez confié à notre équipe « unis pour le Grand Village Plage » la mission de diriger notre commune.

Depuis le premier jour, nous sommes pleinement au travail, nous vous le devons.

Lors de la campagne, nous avons été à l'écoute de vos attentes, certaines d'entre elles sont légitimes et nous mesurons chaque jour la responsabilité qui nous incombe. Le chantier dans le bourg de Grand-Village-Plage illustre mon propos, lequel doit apporter des réponses à la fois techniques, environnementales et réglementaires de notre époque, tout en étant attentif aux besoins de chacun. Ces quatre registres composent une harmonie afin de servir le patrimoine que nous ont légué nos aïeux, au droit duquel celui-ci dévoile son âme peu à peu ; une âme retrouvée et des aménités mises en lumière.

Depuis le début de notre mandat, nous avons tenu à reprendre contact avec l'ensemble des différents acteurs de la commune : associations, partenaires de la vie économique, équipe éducative... Cette démarche est essentielle. Elle marque notre volonté de construire un lien de confiance et de travailler ensemble, au plus près du terrain.

L'attachement à notre commune et la volonté de lui offrir un renouveau sont certains au sein de notre équipe, car Le Grand-Village-Plage mérite le meilleur. Et c'est seulement ensemble que nous y parviendrons.

Yves Rebouleau

Opposition

Élue de l'opposition depuis quelques mois au conseil municipal, j'aborde ce mandat avec la volonté de rester à l'écoute des habitants.

Je tiens à remercier chaleureusement les électeurs pour la confiance qui nous permet de siéger aujourd'hui au conseil municipal et de représenter une partie d'entre vous.

Ces premières semaines m'ont permis de découvrir le fonctionnement de la commune, ses projets et les contraintes de l'action municipale.

Ce qui me marque avant tout, ce sont les échanges que j'ai déjà pu avoir avec vous. Ils sont simples, directs et essentiels : ils parlent du quotidien, du cadre de vie, des projets du village, et parfois aussi des inquiétudes.

Parmi les sujets récents, le projet de station de lavage automobile a suscité de nombreuses réactions. Face aux interrogations exprimées par des habitants, j'avais proposé l'organisation d'une réunion publique afin de permettre à chacun de poser ses questions et d'obtenir des réponses. Cette proposition n'a pas été retenue, au motif qu'il s'agit d'un projet privé, ce que je regrette.

Cela rappelle l'importance du dialogue et de l'information autour des projets ayant un impact sur la vie locale.

Mon rôle d'élue d'opposition est de relayer ces préoccupations, de poser les questions utiles et de contribuer à un débat municipal transparent et constructif.

Je continuerai à exercer ce mandat avec indépendance, écoute et disponibilité, au service des habitants de notre commune.

Je vous remercie pour les échanges déjà nombreux et pour la confiance que vous m'accordez.

Carène Lemaire



NAISSANCE

17/06/2026 à Rochefort-sur-Mer :
Thelma, Juliette, Martine CAUGANT



MARIAGES

13/06/2026 :

Stéphanie TESTAUD & Mikaël ROLLIN

19/06/2026 :

Christine JEAN & Stéphane BOSDEVEIX

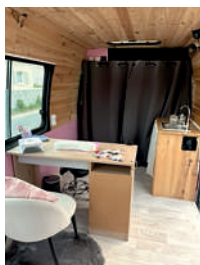
La municipalité vous propose d'annoncer vos évènements familiaux dans cette nouvelle rubrique. En raison du RGPD, cela ne peut se faire qu'avec votre autorisation. Un formulaire vous sera remis lors de vos démarches en mairie.

Nouveaux commerçants

Deux nouvelles enseignes ont vu le jour dans le village :



«La Grignote», anciennement La Galoche, au 6 allée des Pins, qui propose des crêpes salées et sucrées, un espace bar dans un décor très chaleureux.



L'onglerie «péNailope», un camion itinérant qui s'installe le long de la salle polyvalente pour soigner votre bien-être en apportant la beauté au bout de vos doigts.

Devenez la force qui protège !

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

SUR L'ÎLE D'OLÉRON

Des femmes et des hommes s'engagent chaque jour pour **secourir, protéger et sauver.**

Vous êtes motivé(e), disponible et animé(e) par l'envie d'aider ? Rejoignez une équipe soudée au service de tous.

REJOIGNEZ-NOUS !

- DÈS 16 ANS** avec autorisation parentale
- FORMATION ASSURÉE** pour toutes les missions
- ENGAGEMENT COMPATIBLE** avec une activité professionnelle ou des études

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES
SDIS 17
Service Volontariat
05 46 00 18 18
sd17.fr/candidature

SDIS 17
SAPEURS-POMPIERS DE CHARENTE-MARITIME

MAIRIE

Horaires :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h,
le vendredi de 9h à 12h.

Contacts :

3 Boulevard de la plage
17370 Le Grand-Village-Plage
Tel : 05 46 47 50 18

Site Internet : www.legrandvillageplage.fr

Rencontre avec les élus sur rendez-vous :

Madame la Maire : Chantal Chartier

1er adjoint : Patrice Bridier

- urbanisme,
- relations avec la Police Municipale et la gendarmerie,
- sécurité.

2ème adjointe : Isabelle Vidal

- prévention,
- marchés,
- vie économique et locale.

3ème adjoint : Yves Rebouveau

- infrastructures communales,
- patrimoine,
- relation avec les opérateurs institutionnels,
- gestion de l'équipe technique.

4ème adjointe : Virginie Godefroy-Massé

- vie scolaire et périscolaire,
- affaires sanitaires et sociales,
- vie associative et culturelle & animations,
- tourisme et relation avec les musées.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
Tel : 06 73 08 40 13. [Place des 4 Vents.](#)

OFFICE DE TOURISME

Horaires juillet-août : du lundi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h30. Le dimanche de 9h30 à 13h30. [Place des 4 vents.](#)

RELAIS CAF :

Tous les vendredis matins, sur rendez-vous au 06 72 20 04 29. [Bibliothèque.](#)

DABRO
Concept lumineux

design & technologie

LUMINAIRES & DECORATION

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

**ELECTRICITE GENERALE
BORNE DE RECHARGE**

96 AVENUE D'ANTIOCHE, 17480 LE CHATEAU D'OLERON
05 46 85 56 13

**Horaires
du 4/07 au 23/08**

**8h30 - 21h
7/7**

DRIVE location PHOTOS CULTURE Techno Commerçants autrement

LIVRAISON À DOMICILE
offerte à partir de 150 € d'achats

**Centre commercial
7, allée des Pins
17 370 LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
05 46 47 50 11**

<https://www.magasins-u.com/magasin/uexpress-grandvillage>

Merci aux annonceurs pour leur soutien !

ARTISAN PEINTRE

Traitement de façades
& toitures

Démoussage

Revêtement sols & murs

Revêtement thermo-isolant

Rudy Chotard

**05 46 76 77 36
06 31 47 23 30**

rudy.chot@hotmail.fr

10 bis rue des Grandes Landes
17370 Le Grand Village Plage

ELECTRO FROID
Frigoriste

Froid Commercial

Cuisine Professionnelle

Matériels Des Métiers de Bouche

Climatisation

Pompes à Chaleur

Installation / SAV / Contrat d'entretien

06.19.57.37.83

electro-froid@outlook.com

Zone artisanale des Aires
17370 LE GRAND-VILLAGE-PLAGE